BUSSAC info



Nº 52
DEUXIEME TRIMESTRE 1994

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Nº 52

DEUXIEME TRIMESTRE 1994

Responsable de la publication: Guy Chapuis.

Rédacteur : J.L. Pommier

Comité de rédaction :

M.C. Allinand, R. Bouraud, M.J. Chapuis, B. Gaillard, N. Guiter, J.P. Lajoie, M.C. Pommier.

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 8 mai
6 Conseil municipal du 30 mai
8 Résultats des élections européennes à Bussac

Informations locales

9 Etat-civil - Bibliothèque
10 Chasse, ramassage de détritus
11 Conseil d'école du 11 avril
12 Conseil d'école du 31 mai
14 Dernières nouvelles de l'école
15 Télé assistance - ASA et personnes âgées
16 Le saviez-vous ?
17 Installation d'un infirmier à Bussac
18 En bref et en vrac

Foyer rural

19 Le mot du président
20 Assemblée générale
25 Annonces Foyer rural
26 Musique en mai
27 Section pétanque
30 Gymnastique volontaire
31 Bureau jumelage
32 AG section remise en forme
33 Section football

En couverture : Xhéni, concert du 12 mai à l'église de Bussac

Coiffure à votre domicile

Votre coiffeuse à votre domicile
équipée pour toutes prestations
Dames et Hommes
sans supplément de prix



Photo Secker Sourtz - DUO-PRINT BUHL

Coiffure DORIANE
46 91 70 41

Pour vos rendez-vous, appelez
avant 9 h ou le soir après 20h.

Membre de la Société d'Organisation Nationale
des Coiffeurs à Domicile

- *Plus de déplacements et de longues attentes*
- Votre coiffeuse à votre domicile est une professionnelle spécialement équipée pour réaliser toutes les prestations **chez vous**.
- Prenez rendez-vous sur simple appel téléphonique.

BOSC

102, avenue
de Grande-Bretagne

Artisan plâtrier
Jacques MENUET

Carrelage
Placo-plâtre
Cheminées et foyers fermés
Escalier sur voûte sarrazine

17100 BUSSAC SUR CHARENTE
Tel 46.93.46.75

Christian MENAUD

Alimentation générale

"Les Bacheliers"

149 rte du Val de Charente
17100 Bussac sur Charente
Tel 46.93.55.25

Pascal BEGAUDEAU

Vous informe qu'il est désormais le représentant exclusif du département financier de **l'UAP, réseau BS** sur la circonscription de Saintes. Il est à votre disposition pour des informations concernant votre épargne, tant sur le plan fiscal que successoral ainsi que les possibilités de réductions d'impôts.

2 Allée des Chaumes - 17100 Bussac sur Charente
Tel 46.93.56.30

Editorial

Il est particulièrement actif le mois de juin, comme si l'on essayait de tout mettre en ordre avant de partir en vacances. Celui-ci n'aura pas échappé à la règle dans tous les domaines de l'activité, politique, associative, scolaire et religieuse.

Les élections européennes auront été pour les Bussacais l'occasion de manifester une nouvelle fois leur civisme avec un taux de participation supérieur à la moyenne nationale ainsi que, pour une majorité d'entre eux, leur attachement à la défense de l'exercice de leur loisir favori : chasse, pêche...

La vie associative s'est nourrie des réunions de sections puis de l'assemblée générale du foyer rural. Le président, Roland Monget, n'a pas manqué de rappeler l'esprit de solidarité qui doit se manifester au travers des activités sportives, culturelles, artistiques, humanitaires de notre vie associative. Comment ne pas le suivre dans cette voie ! L'objectif n'est-il pas, au travers des activités de leur choix, de favoriser la rencontre des "gens d'ici" et de ceux venus "d'ailleurs" pour mieux se connaître, se comprendre, s'intégrer ? C'est en tous cas la volonté municipale.

Activité fébrile pour nos collégiens, lycéens, étudiants confrontés aux examens de fin d'année. Plus récréative pour nos écoliers qui ne connaissent pas encore ces soucis et qui ont pu rassembler autour de l'école une foule de parents et d'amis que la pluie n'a pas découragés.

Recueillement des enfants qui prenaient le chemin de l'église pour leur première communion.

Nombreux aussi des événements plus familiaux : heureux pour certains (naissances, mariages), et l'on s'en réjouit avec eux ; tristes pour d'autres (accidents, décès), et l'on ne peut que leur exprimer notre sympathie.

Mais c'est déjà juillet lorsque vous recevez ce bulletin, aussi je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Guy Chapuis

Conseil municipal du 8 mai 1994

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le dimanche 8 mai, à 8h45, sous la présidence de M. Guy Chapuis, maire.

Legs Couprie

Le maire invite le conseil, conformément aux dispositions du testament de M. Jean Couprie, à désigner une jeune fille devant bénéficier, en 1994, des arrérages du legs de 25 000 F fait par le susnommé à la commune de Bussac. Le conseil, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité Mlle Carine Judet née le 5 octobre 1973 à Saintes pour recevoir le dit legs.

Révision de la convention Commune - Foyer rural

En raison des modifications et extensions apportées aux locaux et équipements annexes, il convient de modifier la convention passée entre la commune et le foyer rural en date du 3 septembre 1983. Après en avoir délibéré, le conseil adopte la convention ainsi modifiée.

Etude du schéma d'assainissement de la commune

Après avoir pris connaissance du règlement départemental relatif à l'octroi d'une aide financière aux travaux d'assainissement des agglomérations en Charente maritime, le conseil municipal souhaite voir réaliser l'étude d'un schéma d'assainissement de la commune, sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat départemental. Le coût de cette étude est pris en charge par ce dernier.

Sinistre de "La Croix"

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Lecomte pour la réparation des dégâts causés au lieu-dit "La Croix" par un automobiliste.

Logements sociaux

Le maire informe le conseil que dans le cadre de la pré-programmation 1995 des aides au logement, le préfet de la Charente maritime l'a avisé que le projet de construction de six logements présenté par la commune de Bussac, est retenu. Il convient donc de poursuivre l'étude du projet d'aménagement de la zone des "Grands champs" et d'engager au budget supplémentaire le financement des travaux nécessaires.

Lotissement des Chaumes

A la suite des problèmes connus par certaines habitations du lotissement lors de la dernière crue, une étude avait été demandée aux services de la direction départementale de l'équipement. Conclusion de l'enquête : *"Le 4 février 1994, à 9h30, nous nous sommes rendus avec M. Daniaud, maire-adjoint, dans le lotissement des Chaumes. Nous avons constaté que la voirie de ce lotissement avait été inondée en son point bas.*

Lors de la réalisation de ce lotissement, les eaux de surface de la chaussée ont été collectées par un regard à grille et évacuées par busage sous la RD 114 vers un fossé se déversant dans la Charente. La Charente étant en crue, les eaux sont remontées par cet exutoire et par infiltration et ont inondé la RD 114 ainsi que la voirie du lotissement".

Barrage de Saint Savinien

Après avoir pris connaissance de la délibération du conseil municipal de Taillebourg en date du 15 avril, le conseil municipal demande qu'une étude soit engagée dans les meilleurs délais par les services compétents en vue de favoriser l'écoulement des eaux de la Charente au moment des crues.

Club d'aviron saintais

Le maire donne lecture au conseil municipal d'une lettre du président du club d'aviron saintais demandant l'autorisation de naviguer sur la Charente sur le territoire de notre commune. Le conseil donne son accord.

Subvention accordée par Saintonge romane

Le maire informe le conseil que Saintonge Romane a bien voulu accorder à la commune une subvention de 10 000 F pour la réfection des vitraux.

Programme de revêtements

Une somme totale de 41 000 F sera affectée en 1994 aux travaux de revêtement.

Expertise des chemins endommagés par les abondantes précipitations de l'hiver 93-94

Un expert de la compagnie d'assurance Groupama est venu faire un constat des dégâts causés à la voirie par les fortes précipitations et le ruissellement pour prétendre à une éventuelle indemnisation.

Intercommunalité

Le maire fait savoir que le comité du SIVOM s'est récemment prononcé en faveur d'une transformation du SIVOM en une communauté de communes.

Le conseil sera prochainement consulté sur le projet de statuts.

Conseil municipal du 30 mai 1994

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 30 mai à 20h45, sous la présidence de M. Guy Chapuis, maire.

Il est d'abord procédé à la constitution du bureau de vote pour les élections européennes du 12 juin .

Bâtiments

❑ Groupe scolaire

Aménagement du restaurant scolaire

Le maire présente au Conseil municipal les propositions de la commission chargée d'étudier l'aménagement du restaurant scolaire. Le Conseil accepte l'acquisition de 11 grandes tables et de 2 petites ainsi que de 60 grandes chaises et 20 petites, pour les montants figurant sur les devis. La pose d'un revêtement mural dans la salle de restaurant scolaire est envisagée.

Traitement de la charpente du groupe scolaire

Le maire présente au Conseil municipal le devis établi par l'entreprise LORILLOU d'un montant de 78 227,36 F concernant le traitement de la charpente du groupe scolaire endommagée par des capricornes. Considérant le coût de cette opération et la nécessité de faire réaliser ces travaux par mesure de sécurité, le Conseil municipal sollicite une aide du Conseil général ainsi que l'autorisation de commencer les travaux dans les meilleurs délais.

Voirie

❑ Travaux réalisés

Aménagement de la bande le long de la station-service jusqu'au Puy Neuf : décapage, pose de bordures, plantations

❑ Travaux à réaliser

Achèvement de l'allée près du cabinet médical

Reprendre, chemin du Vieux Bourg, le béton lavé et, chemin de la Grave, construction de caniveaux

Débernage et busage chemin des Deaux.

Informations municipales

❑ Aménagement de la zone des Grands Champs

Le maire fait savoir au Conseil municipal que M. Vallet, président de l'office d'HLM se rendra en mairie pour étudier la réalisation de l'opération de construction de six logements sociaux.

❑ Approbation de la modification du POS pour la zone des Grands Champs

Le maire rappelle au conseil la délibération du 16 novembre 1993 qui décidait de la modification du POS de la commune pour la zone des Grands Champs du Poirier. Il rappelle que l'enquête publique s'est déroulée du 28 mars au 29 avril 1994. Il présente au conseil le dossier d'enquête et le rapport du commissaire-enquêteur. Après examen de ces documents, le conseil donne son accord sur la modification proposée, à savoir le classement de cette zone en zone 2NAa du POS.

Questions diverses

❑ Adhésion de nouvelles communes au Syndicat de pays Saintonge romane

Les communes de Belluire, Biron, Coulonges, Mazerolles, Montils, Pérignac, Saint-Léger et Salignac sur Charente ont demandé leur adhésion au Syndicat de pays Saintonge Romane. Lors de la réunion du Comité syndical du 11 avril 1994, le Comité a délibéré en faveur de l'entrée de ces communes dans le Syndicat de pays Saintonge Romane et soumet les dites entrées à tous les conseils municipaux des communes déjà adhérentes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'entrée de ces communes dans le Syndicat.

❑ Renouvellement des tables de la salle municipale

Le maire propose au Conseil municipal de réfléchir au choix de tables qui équiperont la salle municipale .

❑ Aménagement de la salle de réunion (premier étage)

Cette salle pourrait être équipée de chaises monobloc qui serviraient également pour la terrasse. Des tables de jardin pourraient être mises dans le bar.

❑ Modification des limites d'agglomération de la commune

Un arrêté municipal a été pris dans ce sens. Il sera publié dans un prochain numéro.

Service national

Jeunes gens nés en avril, mai, juin 1977, faites-vous recenser à la mairie entre le 1er et le 31 juillet 1994.

Elections européennes du 12 juin 1994

Résultats à Bussac

Inscrits	734
Abstentions	317
Votants	417
Blancs et nuls	25
Exprimés	392

A. Goustat - Chasse, pêche, nature, traditions	86
E. Moutoussamy - Liste du Rassemblement de l'Outre mer et des minorités	0
Ph. de Villiers - Liste de la majorité pour l'autre Europe	52
J.P.Chevènement - L'autre politique	18
J.M. Le Pen - Contre l'Europe de Maastricht - Allez la France- Avec J.M. Le Pen	20
M.A. Isler-Beguin - Union des écologistes pour l'Europe	13
Ch. Cotten - Politique de vie pour l'Europe	1
A. Touati - Démocrate pour les Etats-Unis d'Europe	2
A. Laguiller - Lutte ouvrière	9
F. Wurtz - Liste présentée par le Parti communiste Français	29
M. Siméoni - Liste régionaliste et fédéraliste - Régions et peuples solidaires	1
G. Touati - L'emploi d'abord	1
L. Schwartzenberg - L'Europe commence à Sarajevo	5
J. Aillaud - Europe pour tous	0
D. Baudis - L'Union UDF - RPR	58
B. Tapie - Energie radicale avec Bernard Tapie	48
D. Gluckstein - Liste pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie	3
B. Frappe - Parti de la loi naturelle	2
M. Rocard - L'Europe solidaire	36
B. Lalonde - Génération écologie pour l'Europe - Les vrais écologistes	8

Etat-civil



Naissances

Bussac info est heureux de saluer la venue de

- Jordan, né le 29 mai à Saintes, fils de M. et Mme Christophe DUGARCEIN, 12 chemin de la Grave
- Antoine, né le 30 mai à Saintes, fils de M. et Mme Philippe VIEUILLE, 44 chemin des chagnauds
- Coraline, née le 19 juin à Saintes, fille de M. et Mme Pascal BEGAUDEAU, 2 allée des Chaumes
- Maxime , né le 24 juin à Saintes, fils de M. et Mme Claude RENOULEAUD, 32 chemin de Choisy
- Guillaume, né le 13 avril à Saintes, fils de M. Bertrand VINCENT et de Mme Danielle CHARGEDAVOINE, 5 chemin des Chagnauds

Mariages

Bussac-info présente ses meilleurs voeux de bonheur à

- M. Claude FRANCISCO et Mlle Sylvie BARITEAU qui se sont unis le 28 mai
- M. Thierry CHAUMETTE et Mlle Muriel BLAINEAU qui se sont unis le 18 juin

Décès

Bussac-info présente ses sincères condoléances aux familles de

- M. Jacques PERON, décédé à Bussac, le 11 avril
- M. Raymond DUPONT, décédé à Saintes, le 12 avril
- Mme Clémentine MICHAUD veuve CHABOT, décédée à Saintes le 26 juin.

Bibliothèque

horaires d'ouverture pendant les congés scolaires

17h30-18h30, les jeudis suivants:

7 juillet
21 juillet
4 août
18 août
1 septembre

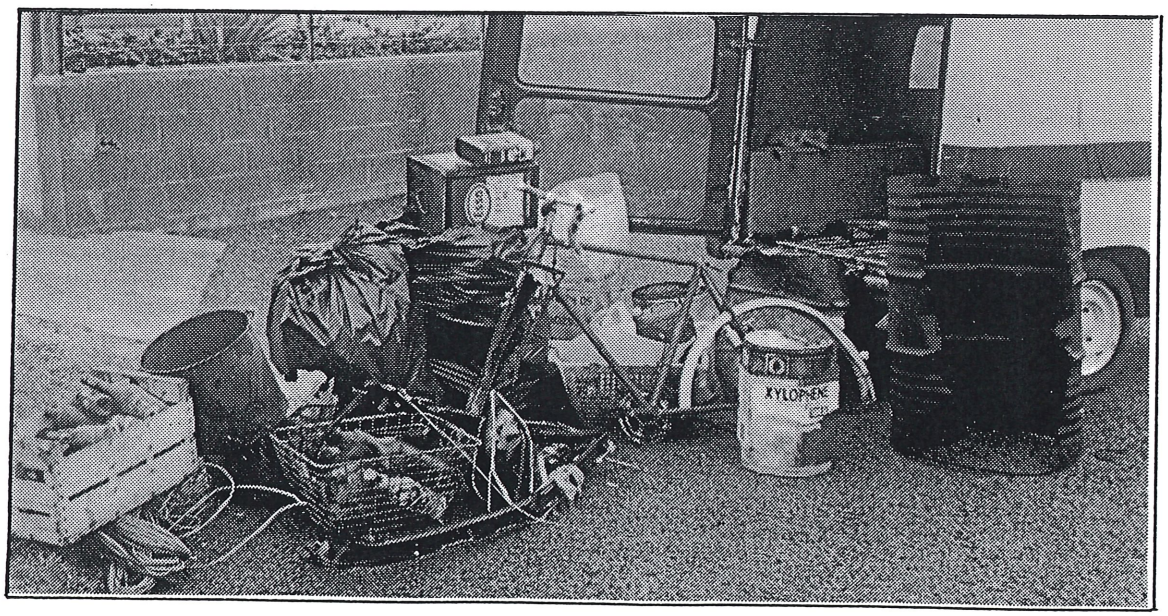


Ramassage de détritus à Bussac-sur-Charente.



Deux journées pendant lesquelles des chasseurs et amis de ceux-ci ont effectué une opération de ramassage de détritus (ferrailles, bouteilles, etc...) dans les haies et les bois de notre commune.
Il s'est ramassé la valeur de deux grandes remorques de tracteur. Et il en reste...
Leur objectif majeur :
- conserver la qualité d'accueil des habitats naturels
- nettoyage des décharges sauvages.

Ceci démontre au grand public que les chasseurs sont des gens actifs et respectables pour l'intérêt de la faune. C'est sur le terrain qu'on défend la nature.



N'oubliez pas que notre ball-trap aura lieu les 27 et 28 août 1994.

le bureau

Conseil d'école du 11 Avril 1994

En présence de M. le Maire, de Mme Pommier, adjointe au maire, le conseil d'école s'est réuni à l'école à 17h45, le 11 avril 1994.

La date du prochain conseil d'école ayant été fixée au 30 mai et la réunion préparatoire à la fête ayant été programmée aux environs du 1er juin, l'ordre du jour est abordé.

❑ Travaux à l'école

Après un rappel des travaux prévus par le dernier conseil d'école (réfection des jeux de cours, étagères à la salle de sieste, écoulement des eaux pluviales dans la cour, aménagement du bureau en local de ''sécurité'') quelques nouveaux problèmes sont soulevés :
- dégradation du grillage (cour maternelle en face de la salle informatique)
- réparation des cordes du ''pont'' dans la cour maternelle et pose d'une rambarde sur le plan incliné
- bêcher le sautoir et changer le sable de ce dernier ainsi que celui du bassin dans la cour de la maternelle, car il salit les vêtements
- revernir certaines tables de classe et peut-être repeindre certains tableaux
- poser un rideau dans la salle de sieste
- Achat de matériel et aménagement de la salle de restaurant scolaire

M. le Maire rappelle au Conseil d'école que la ''table à eau'' demandée par les enseignantes de la classe maternelle a été achetée en janvier.

Puis il indique qu'après l'aménagement de la cuisine celui de la salle de restaurant est prévu (une somme de 40 000F a été inscrite au budget).

Une commission est créée dans le but de réfléchir à cette transformation (municipalité, parents et enseignants).

❑ Budget Mairie

M. le Maire présente le budget 1994 :
fourniture et matériel scolaire : 13 000F
Voyages : 6 500F
Téléphone : 1 000F

(S'il le faut un achat de livres pourra être envisagé au budget supplémentaire)

❑ Comptes "Ecole"

Il reste actuellement 9 000F (échanges scolaires, voyages de fin d'année et fête)

❑ Prévisions d'effectifs

114 élèves actuellement (CE2 : 17, CM1 : 11, CM2 : 16)

Entrées prévues
en 1994 : 18 (+ 2)
en 1995 : 8
en 1996 : 15

❑ Projet d'école et CATE

A partir de la rentrée un nouveau projet d'école sur les ''écrits'' sera mis en place (suite logique de l'actuel projet sur la lecture)

CATE
Une subvention de 8 000F a été attribuée cette année, mais l'avenir du CATE reste incertain.

❑ Vie de l'école

Correspondants

Les élèves de Mme Appercé ont déjà reçu leurs correspondants de l'école de Nieul-les-Saintes. Ils sont tous allés visiter la ferme

de M. Daniaud aux Abelins. Le retour aura lieu fin juin (une visite est prévue)

Les élèves de Mme Mimaud ont aussi accueilli leurs correspondants de l'école de Soyaux en Charente. Le retour aura lieu en mai. (Une visite de Saintes a déjà eu lieu, une visite d'Angoulême est programmée au retour).

Divers

. Conférence sur : "Notre planète terre et les volcans" le 12 avril pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.

. Prévention routière à Saintes le 2 mai pour les élèves de CM2.

. Début de l'activité "piscine" le 3 mai pour les classes de Mme Mimaud et de M. Ferrer avec l'appui de Mme Grémillon et de M. Gaillard.

. Présentation d'instruments de musique sous la forme de conte le 6 mai aux élèves de maternelle et de CP (le matin)

. Photos scolaires le 6 mai (après-midi)

. Tournois sportifs en usep : une ou deux séances sont prévues pour "petits" et "grands" (les dates ne sont pas fixées)

. Voyages scolaires pour les classes n'ayant pas de correspondants : les objectifs et les dates sont à l'étude.

. Modification de la semaine scolaire : aucune précision actuellement, mais l'Inspection académique avait envisagé une consultation à la rentrée 1994. Affaire à suivre.

❑ **Fête de l'école**

Elle est fixée au samedi après-midi 25 juin.
Thème : le cinéma.
Retenez bien cette date !

Le directeur, J. Guiter

PS : Il semblerait que malgré l'interdiction, des parents continuent à stationner devant l'entrée de la salle municipale.





Conseil d'école du 31 mai 1994

En présence de Monsieur le Maire, de Mme Pommier, adjointe au Maire, le Conseil d'école s'est réuni à l'école le 31 mai 1994, à 17h45.

Effectifs prévisibles à la rentrée

PS	16
MS	13
GS	20
CP	10
CE1	8
CE2	18
CM1	17
CM2	11
-------	------
Total	113

Vie de l'école

❑ **Piscine**

Elle finira le 21 mai

❑ **Projets d'école : "Vers la production d'écrits diversifiés"**

Le Conseil d'école donne un avis favorable.

❑ **Le CATE**

Avis favorable à sa reconduction si c'est possible.
L'activité "tennis" proposée par Serge Prouzat au mois de mai n'ayant pas rencontré le succès espéré (trop tard dans l'année sans doute), elle sera reconduite à la rentrée. Un "appel" sera fait dans "Bussac-Info"

❑ Prévention routière

Cinq élèves de CM2 sont sélectionnés à différentes finales :
Delphine Moisy et Sylvain Arbaudie à Saintes
Julien Dupas (suppléante Véronique Mimaud) et Aurélien Fouquet à La Rochelle.

❑ Voyages scolaires

3 juin : la classe maternelle est allée au "Poney-Club" à Fontcouverte.

13 juin : la classe de Mme Appercé (et ses correspondants de l'école de Nieul-les-Saintes) se rendra au Château de La Roche-Courbon.

27 Juin : les classes de Mme Mimaud et de M. Ferrer iront à La Rochelle voir l'aquarium et "le musée des bâteaux".

28 juin : la classe de M. Guiter accompagnée d'adultes et d'élèves du collège visitera le Futuroscope.

Rappel - 19 mai : la classe de Mme Mimaud est allée à Soyaux chez ses correspondants.

31 mai : les classes de maternelle et de GS-CP sont allées à la bibliothèque municipale de Saintes.

❑ Sports

USEP : une séance d'orientation est à l'étude.

❑ Aménagement de la semaine scolaire

Le Conseil d'école décide d'attendre les décisions de l'Inspecteur d'Académie.

❑ Fête de l'école

Elle aura lieu le samedi 25 juin à 15h.
Réunion préparatoire le 6 juin à 17h15 à l'école.
Venez nombreux - Pique-nique et animation en soirée.

Travaux

❑ Il reste à effectuer

- finir les réparation des jeux de cour
- changer le sable des "bacs à sable"
- revernir certaines tables de classe
- revoir l'écoulement des eaux pluviales
- prévoir l'aménagement d'un local "sécurité".

❑ Aménagement de la salle de restaurant

La Commission formée le 11 avril s'est réunie le 30 mai. Le résultat de ses travaux a été présenté au Conseil municipal le soir même.

Monsieur le Maire expose donc le projet au Conseil d'école :
- remplacement des anciennes tables par des tables rondes pour petits et grands
- remplacement des bancs par des chaises
- amélioration du bruit : peinture spéciale ou revêtement sur les murs : le projet est à l'étude.

Questions diverses

❑ Photos scolaires

Certaines ne donnant pas satisfaction, le photographe sera "remercié" l'an prochain.

❑ Préau à la maternelle

Une étude sera faite à la rentrée (une commission sera constituée)

❑ Restaurant scolaire

A la rentrée, les "petits" prendront leur repas au premier service dans la mesure du possible.

Le directeur J. GUITER

Fête de l'école du 25 juin

Malgré une pluie ininterrompue jusqu'à 14 heures, la kermesse de l'école s'est déroulée normalement.

Bien sûr la sonorisation ayant été installée dans la salle à cause de l'humidité le spectacle des enfants conçu pour l'extérieur a été gêné par le manque de place.

Malgré tout grâce aux musiques, aux costumes, une assistance nombreuse a quand même apprécie et applaudi la performance des jeunes acteurs.

Merci à tous !

La classe de M. Guiter

Le Futuroscope

Mardi 28 Juin, 54 personnes (les élèves de CM1 et de CM2, acccompagnés d'adultes) sont partis au Futuroscope.

Dès neuf heures nous commençons par le tapis magique (film sur les papillons), puis le cinéma dynamique 2 (la mine du diable). Le pavillon de la Vienne étant en panne, nous allons pique-niquer près du car.

A 13h15, sous un soleil accablant, c'est le Kinémax (la terre), suivi du Solido (cinéma en relief avec utilisation de lunettes à cristaux liquides), puis l'Omnimax (Magellan et Vénus). La panne se prolongeant, nous repartons vers le car, en passant par les magasins de souvenirs.

Spectacle magnifique ! Mais que de monde !

La classe de M. Guiter

Changements dans le corps enseignant

Celles qui s'en vont

Mmes Véronique Appercé, Claudine Bellicaud, Martine Burel, Josette Mimaud.

Celles qui arrivent

Mmes Boquet, Ferrer, Rouaud

Rentrée des classes : jeudi 8 septembre 1994

Informations locales

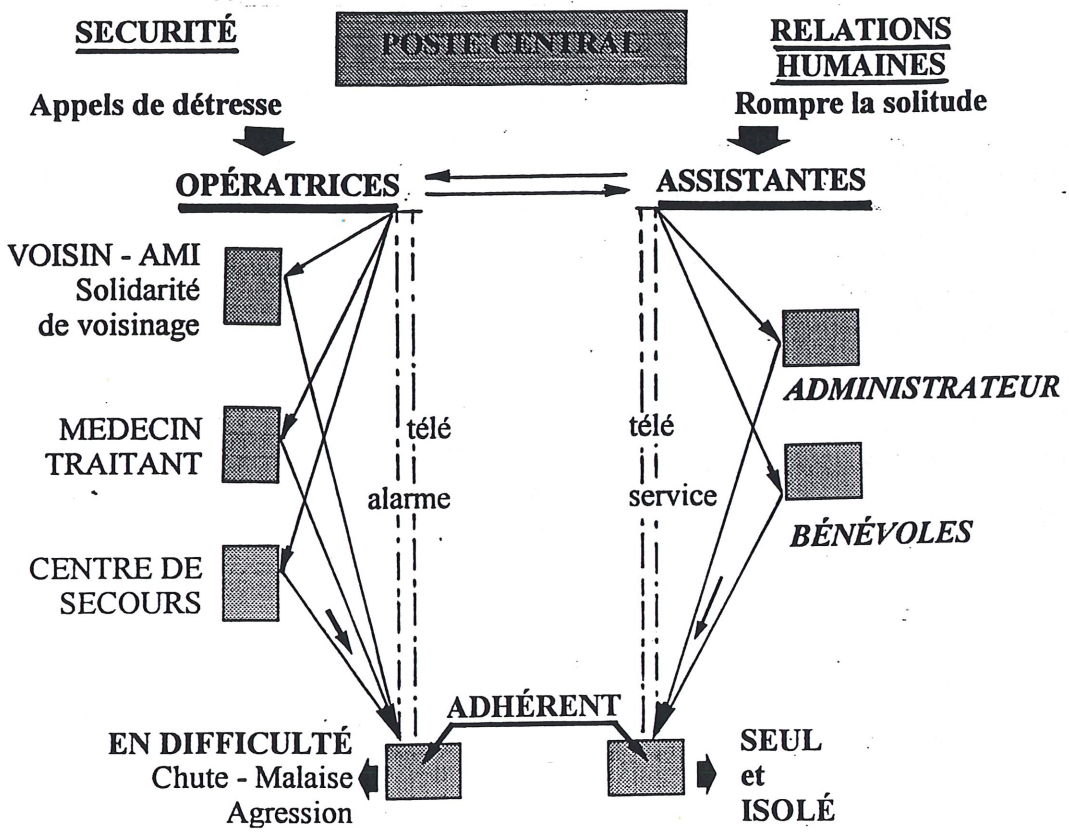
Télé assistance A.S.A. et personnes âgée

L'Association pour la sécurité et l'assistance aux personnes âgées ou handicapées de Charente Maritime existe depuis 1986.
Devenue départementale depuis 1990, elle s'est dotée de moyens importants en hommes (salariés et bénévoles) et en matériel (phonie, informatique etc.)

L'analyse des statistiques des cinq dernières années met en évidence l'accroissement constant :
- du nombre d'adhérents
- du nombre d'appels de détresse motivés.

La plupart des situations de détresse sont résolues par l'intermédiaire des proches, aidés ou non par des professionnels de santé (médecins, infirmières, etc.) et/ou du secours (pompiers, SAMU, etc.).

Seuls 10 % des appels de détresse aboutissent à l'hospitalisation.



Information fournie par le Dr Dourthe, administrateur conseil de l'association

Votre sécurité
- L'opératrice de l'ASA peut converser avec vous, même lorsqu'à la suite d'une chute, vous êtes dans l'impossibilité de décrocher votre téléphone.
- Le service de veille, qui fonctionne nuit et jour, fait immédiatement intervenir, soit votre médecin habituel, soit les services d'urgence, soit tout simplement un membre de la famille ou un voisin.

Rompre la solitude
- Vous pouvez être en contact, aussi souvent que vous le désirez, avec l'opératrice de service à la centrale de veille (télé-service)
- Des visites d'amitié à votre domicile peuvent être effectuées à votre demande par les bénévoles de l'association.

A.S.A. 17110 Saint Georges de Didonne
Tel. 46.06.05.00 - Fax 46.06.28.70

Le saviez-vous ?

Auprès de mon arbre...

(trouvé dans Science et vie n°915 décembre 1993)



Ce chêne se trouve sur la commune de Pessines. Ce serait l'unique rescapé de la très antique forêt de Santone.

son histoire est assez mouvementée et en 2500 ans d'existence, il a souvent risqué la mort.

Au XVIII siècle, on a creusé dans son tronc, un salon de 4m de diamètre pour y installer une table de jeu! En 1883, il est question de le débiter pour en faire du bois de chauffage mais l'intervention in extremis d'un professeur de botanique de l'école de médecine de Rochefort le sauve heureusement. En 1941, un terrible orage l'atteint gravement et , depuis, seuls quelques rameaux printaniers le raccrochent difficilement à la vie.

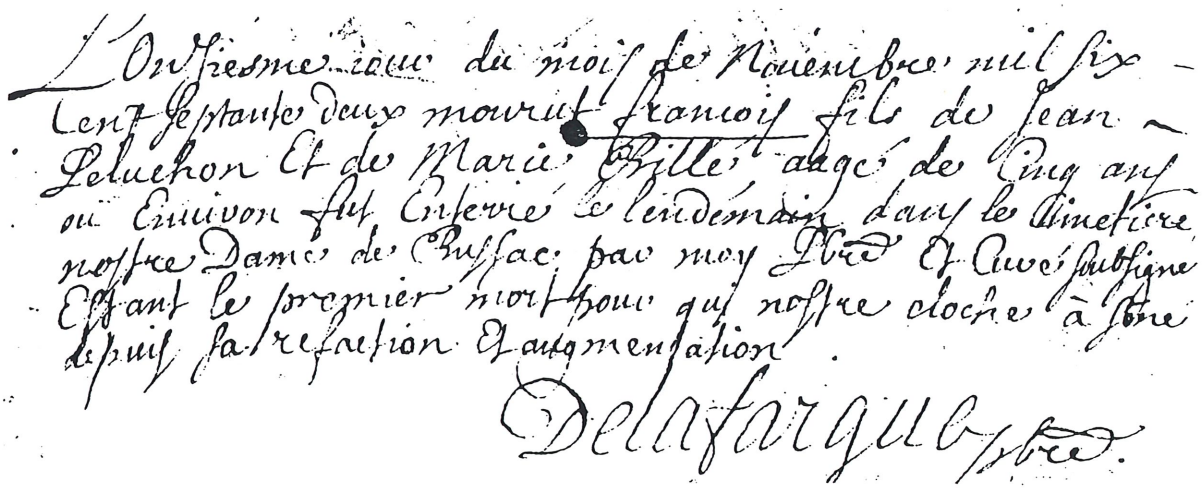
Depuis 1988, il fait partie de l'inventaire recensant les 4000 vieux arbres de France et, à ce titre, il est protégé des injures des hommes.

Une vieille cloche

"L'onzième jour du mois de novembre 1672 mourut François fils de Jean Peluchon et de Marie Billé, âgé de cinq ans ou environ, fut enterré le lendemain dans le cimetière notre Dame de Bussac par moi prêtre et curé soussigné étant le premier mort pour qui notre cloche a sonné depuis sa refaction et augmentation.

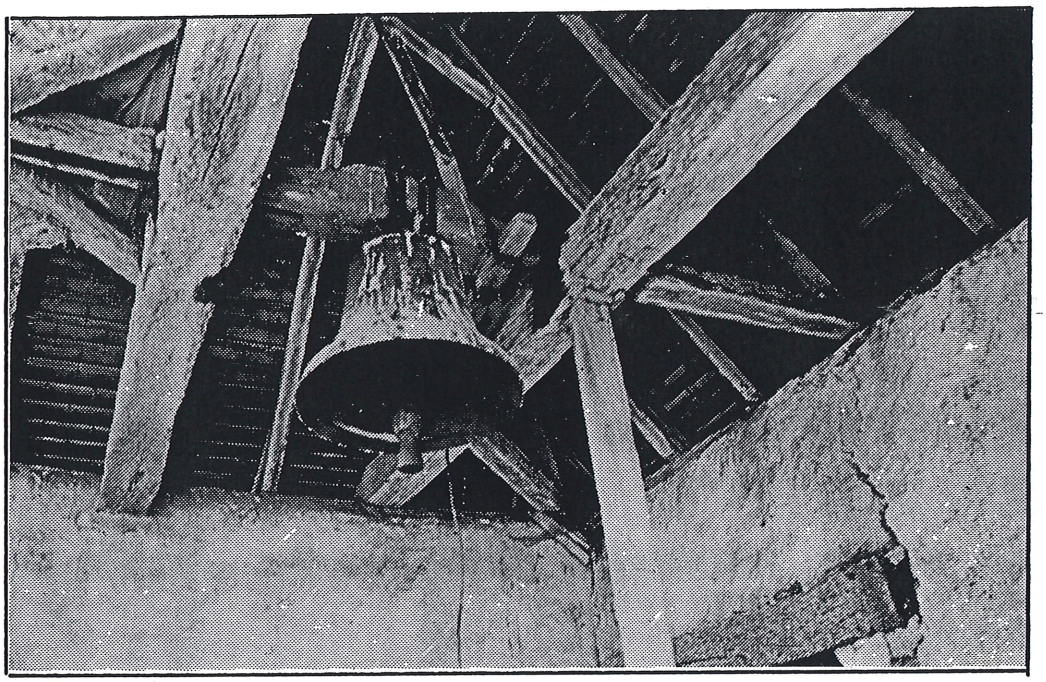
Delafargue prêtre"

(Archives état civil de Bussac)



Cloche actuelle de notre église

Est-ce celle- ci qui fut refaite et augmentée en 1672 ?



C'était important la cloche du village.

Elle représente (avant Bussac info), la principale source d'information de la commune. Elle annonce tout:

les travaux, les heures, le culte, naissances, mariages, enterrements (et même divorces), les fêtes religieuses et les célébrations laïques des victoires françaises, les défaites, les catastrophes naturelles, les accidents...

On dit aussi qu'elle a le pouvoir de chasser les démons, d'ouvrir la route du ciel aux anges et d'éloigner les orages.

Napoleon disait: *'avoir la maîtrise des cloches, c'est posséder les clefs du vrai pouvoir"*

MC Pommier

Un infirmier à Bussac

A partir du premier juillet, ouverture d'un cabinet d'infirmier à domicile :

Thierry Thibaudeau

10, chemin des Chagnauds, les Abelins

Tel 46.93.44.00

En bref, en vrac et en vacances...

❑ Deuxième Enduro des Romains : un succès

Malgré une météo plutôt désastreuse, le bilan du deuxième Enduro des Romains est, selon ses organisateurs (Grezac Moto club et J.Ph. Guy) très positif.

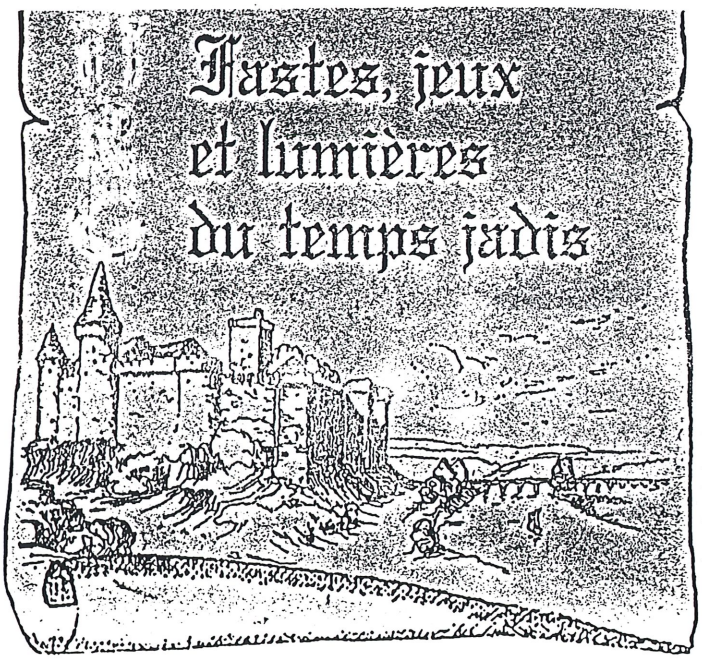
Dans une lettre adressée à la mairie, ils remercient la commune pour son aide et le soutien apporté à cette manifestation.

❑ Ballade médiévale à Taillebourg, samedi 23 juillet 1994

Les Baladins du comté de Taillebourg proposent, dans le parc du château de Taillebourg, une promenade dans une foire du moyen-âge avec artisans, crieurs de foire, marchands en tous genres. Bateleurs et saltimbanques et musiciens seront aussi au rendez-vous.

Entrée 20 F (gratuit pour les moins de 12 ans).

Un repas médiéval est prévu le soir, inscriptions auprès de la mairie de Taillebourg ou des Offices du tourisme de Saintes ou Saint-savinien.



❑ Emplois familiaux, comment faire en pratique ?

L'ACEF, Association de coordination des emplois familiaux, tel 46.92.58.58 peut vous aider à utiliser cette possibilité. Ils concernent diverses activités telles que travaux ménagers, assistance aux personnes âgées ou handicapées, garde d'enfant, courses, etc., et 50 % des dépenses engagées pour des emplois familiaux peuvent être déduit du montant des impôts.

L'ACEF pourra vous aider, vous guider pour trouver la solution la mieux adaptée auprès des 4 associations ACTIF, AIDER 17, ADMR, CCAS de Saintes.

❑ Délégué départemental du médiateur de la République

En cas de litige avec une administration, une commune, le département ou un organisme investi d'une mission de service public, il nous est possible de nous adresser au délégué départemental du médiateur de la République.

Pour notre secteur, il s'agit de M. Guy Vincent, 72-74 cours Paul Doumer, 17112 SAINTES CEDEX, Tel 46.92.38.34 (sur rendez-vous).

❑ Deuxièmes Académies musicales de Saintes.

Sous la direction artistique de PH. Herreweghe, elles se dérouleront à l'Abbaye aux Dames du 8 au 16 juillet et proposent un programme prestigieux consacré plus particulièrement à Bach Mozart, Schumann.

Des programmes sont disponibles à la mairie.

Réservations sur place à l'accueil de l'Abbaye aux Dames ou par MINITEL, 3615 code ABBAYEDAMES

J.L. Pommier

Le mot du président

Solidarité

Avec ses 300 cartes d'adhérents, notre Foyer rural figure parmi les tous premiers, sinon le premier, au sein de la Fédération départementale.

C'est une belle performance puisque un Bussacais sur trois possède une carte du Foyer rural.
Cette carte lui permet de participer à l'une des nombreuses activités sportives : football, tennis de table, tennis, gymnastique volontaire, boules, remise en forme, ou à d'autres activités telles que jumelage, labo photo, chorale, Bussac-Kabara, club du temps libre, etc...

Toutefois il n'est pas rare de constater que chaque participant, même s'il s'adonne à plusieurs activités, se comporte comme un membre adhérant à une section sans trop se préoccuper de ce qui se passe à côté.
Ce comportement ne s'inscrit pas tout à fait dans l'esprit dans lequel a été créé le Foyer Rural. Ne jetons pas la pierre à ceux qui ont cette attitude, mais essayons de comprendre pourquoi ?

En fait, le nécessité d'équilibrer les comptes de chaque section par la recherche de ressources propres a contraint chacune d'elles à se comporter comme une association indépendante.

Chaque individu a épousé la même attitude. C'est pourquoi nous devons revenir aux sources et nous rapporter à nos propres statuts.

"L'association a un caractère récréatif et éducatif. Elle a pour but :

a) d'aménager dans son périmètre un centre d'aspect plaisant offert et ouvert à tous
b) d'étudier en commun les questions d'ordre technique et social intéressant la vie rurale sous tous ses aspects, de développer l'éducation des milieux ruraux en matière syndicale, mutualiste et coopérative en liaison avec les organismes professionnels
c) de favoriser la pratique de l'éducation physique et sportive
d) d'organiser les loisirs de la collectivité dans son ensemble par la création et l'usage de la bibliothèque, par le moyen de conférences, de réunions amicales, de séances artistiques (théâtre, cinémas, soirées musicales, concerts, etc...)
e) de renforcer par tous les moyens la solidarité morale des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide."
Il s'agit d'un contenu riche et aucune des sections actuelles ne peut répondre à l'ensemble de ces buts.
Mais si nous additionnons les différentes activités, ce qui constitue l'entité Foyer Rural, nous constatons qu'un certain nombre de ces buts sont atteints.

C'est pourquoi nous ne devons pas nous comporter en individualistes, mais au contraire devenir solidaires de l'ensemble des activités du Foyer Rural.

Cela passe probablement par une organisation différente pour que chacun se retrouve mieux dans le rôle qu'il a à jouer.
Tout d'abord :
- bien définir ce que nous voulons faire
- évaluer les moyens nécessaires
- mettre au point les méthodes pour obtenir ces moyens.

Si l'on considère que les sections ont été créées pour réaliser ce que nous voulons faire
- sports (football, tennis, tennis de table, gymnastique volontaire, remise en forme, boules)
- rencontres (jumelage, club du temps libre, chorale, Bussac-kabara...)

Recueillir les moyens doit dépendre de la volonté de tous et dans ce cas la plus grande solidarité doit jouer pour capitaliser.

Nos intérêts sont communs, notre responsabilité est commune, nous devons donc mutualiser nos efforts pour que tous ensemble, nous soyons fiers et heureux d'atteindre nos objectifs.

La solidarité n'est pas un vain mot.. je l'ai déjà rencontrée !

R. Monget

Assemblée générale du Foyer rural municipal

Bussac le 17 juin 1994

L'assemblée générale est ouverte à 21h par le président Roland Monget.

Rapport d'activité (Marie-Jo Chapuis)

Depuis l'assemblée générale du 23 octobre 1993, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois.
Le 5 novembre : élection du bureau
Le 20 décembre : étude du budget
Le 31 janvier : activités des sections, projets et bilans
Le 10 juin : préparation de l'assemblée générale du 17 juin.

Le bureau s'est réuni 7 fois, le premier vendredi de chaque mois.

Il a organisé :
- l'arbre de Noël, goûter suivi de la distribution des jouets le 17 décembre à 15h30
- un concert avec la chorale et Xhéni Roji le 12 mai à 18 h en l'église de Bussac.

L'activité du Foyer rural est l'affaire des sections. Je remercie les secrétaires qui ont bien voulu me faire parvenir leur rapport d'activité. Etant donné le laps de temps qui m'était imparti, j'espère n'avoir commis aucun oubli ou erreur.

Solidarité

❑ Bussac-Kabara

Bussac-Kabara est actuellement en sommeil. La présidente, empêchée par des activités personnelles l'a confiée à la tutelle du président du Foyer rural. Les membres de la section avaient été sollicités pour participer au voyage organisé par Saintes-Tombouctou. Mais le prix du voyage (plus de 7 000 F) et les conditions (ce séjour s'adresse à des jeunes) ont empêché la participation des Bussacais. Pourtant, Kabara aimerait connaître ceux qui, les années passées ont envoyé vêtements, fournitures scolaires et argent pour la réfection d'une école.

Loisirs

❑ Jumelage Bussac-Oron

Le Comité de jumelage comprend 27 personnes. Il s'est réuni 8 fois et a organisé une soirée choucroute le 27 novembre 1993.

La soirée paella prévue en avril a du être annulée.
Un nouveau bureau sera élu le 20 juin à 20h30.
Il s'agissait d'une année "creuse", sans voyage vers la Suisse ni réception de Suisses.

❑ Chorale

Elle comprend une vingtaine de personnes dont 6 Bussacaises. Elle s'exerce tous les jeudis soir.

Le 11 novembre, elle a participé au repas des retraités.
Le 12 mai, nous avons pu l'apprécier en première partie du concert donné dans l'église de Bussac.

❑ Club du temps libre

Comme son nom l'indique, il s'adresse à tous ceux qui n'ont pas un emploi du temps chargé.

Depuis février 1994, il se réunit les premiers et troisièmes mardis de chaque mois de 14 à 17 heures.
On y joue aux cartes, au loto, on y chante et on s'y restaure.

CATE

❑ Micro informatique

La section a acheté deux ordinateurs avec disques durs à l'aide de la subvention du CATE (Contrat d'aménagement du temps de l'enfant).

Tous les jours, les scolaires pratiquent l'informatique de 13 h à 14 h avec Karine Lecomte, ainsi que le mardi de 14h03 à 15h30 en ateliers (CM1,CM2) avec Serge Prouzat, J.P. Pelletreau et J. Guiter.

Hors temps scolaire, la section fonctionne le mercredi tous les quinze jours de 14h30 à 17 heures avec J.P. Pelletreau (5 à 6 scolaires y sont assidus).

❑ Tennis de table

Pour la première fois depuis plusieurs années, il a été possible d'organiser l'école de tennis de table le mercredi après-midi qui permet de relayer hors temps scolaire l'activité CATE animée par Serge Prouzat. L'encadrement est assuré par Christian Audebeaud et Paul Pimienta.

Foyer rural

Deux manifestations se sont déroulées :
le 18 décembre 1993, tournoi interne
le 4 mai 1994, regroupement à Bussac de jeunes pongistes de Thénac, Fontcouverte, Saint-Vaize et Bussac.

Sur les trois équipes, deux continueront , l'une en première division, l'autre en championnat cantonal.

❑ Tennis

La section a participé :
au championnat régional des 35-44 ans en deuxième division masculine, du 23 février au 27 mars, deux victoires, trois défaites
au championnat départemental de printemps seniors, troisième division masculine, du 10 avril au 22 mai, deux victoires, trois défaites.

Les séances d'initiation au tennis dans le cadre du CATE prévues du 3 mai au 29 juin n'ont pu avoir lieu faute de participants.

Le tournoi interne aura lieu du 22 juin au 3 juillet.

❑ Football

La section comprend 27 licenciés dont 18 joueurs et 9 dirigeants.

L'équipe en deuxième division de district a terminé sixième du championnat.
En Coupe Aunis-Saintonge, elle a passé un tour.
En coupe challenge, elle a passé un tour.
Le tournoi a eu lieu le 21 mai, treize équipes dont trois de Bussac y ont participé.
L'équipe trois de Bussac a gagné la coupe en consolante.

Un article passera dans Bussac info pour inviter les familles qui ont des enfants de 6 à 12 ans à les inscrire à l'école de foot pour la saison 94-95.

❑ Gymnastique volontaire

Elle compte 33 licenciés.
Elle assure deux cours par semaine, le mardi et le vendredi de 18h45 à 19h15, animés par Véronique Emerit et Janine Coste, avec interventions de deux animateurs "stagiaires", Sylvie Gaquère et Jean-Paul Lajoie.
La section a organisé en octobre 93 un repas fruits de mer qui a connu un succès mérité, et, en mai 1994, une randonnée pédestre et un pique-nique.
En novembre 93, Janine Coste a suivi un stage de GRS (gymnastique rythmique et sportive).
En décembre 93, Véronique Emerit a suivi un stage de danse.



❑ Remise en forme

41 participants dont 14 extérieurs, attirés par les horaires et le prix. 15 participants en moyenne par séance.
En hiver, les horaires sont de 18h à 20 h les lundis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis après-midi et de 15 à 17 heures deux après-midi dans la semaine.
En été, la section fonctionne les lundis, mercredis, vendredis, seulement le soir.
Les animateurs sont Jean-Pierre Clerfeuille et Martine Grémillon.
Pour la prochaine saison, les demandes d'adhésion sont nombreuses. Priorité sera donnée aux Bussacais.
Un animateur supplémentaire est prévu : Laurent JEAN.

Autres activités prévues :
en septembre 1994, le 11 sans doute, une sortie VTT pique-nique
en 1995, une soirée couscous et un biathlon (course pédestre et VTT sont annoncés).

❑ Pétanque

La section est composée cette année de 42 licenciés (22 seniors masculins, 6 seniors féminins, 6 juniors masculins, 4 cadets et 4 minimes dont une fille dans cette dernière catégorie).

Manifestations de l'année en cours
19 mars : premier concours officiel en triplette avec 156 joueurs inscrits en parallèle.
29 mai : éliminatoire de secteur en tête à tête seniors avec la participation de 120 joueurs environ. L'après-midi, concours en doublette avec 55 équipes, soit 110 joueurs. La finale de ce concours a opposé une équipe de Matha à une équipe junior de Bussac. Si la coupe a échappé à cette dernière, elle mérite tous les encouragements pour être parvenue à ce stade de la compétition.
Prochain concours en doublette le dimanche 4 septembre.

Concours internes
Ils auront lieu le vendredi soir aux dates suivantes : 24 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2 septembre.
D'autres rencontres, signalées par voie de prospectus pourront avoir lieu dans la saison d'été.

Ecole de pétanque
Elle est assurée tous les dimanches matin de 10 h à midi pour tous les volontaires jusqu'aux vacances scolaires.

Foyer rural

Travaux d'amélioration du local boules
Une terrasse pavée semi couverte a été réalisée par les bénévoles de la section, avec l'accord de la municipalité qui a fourni les matériaux nécessaires. Il reste actuellement à terminer la couverture en tuiles (nous les attendons) et quelques détails de finition. Un projet d'inauguration est envisagé dans les jours à venir... suivi du traditionnel concours en tête à tête en fin de saison.

Roland Monget remarque que le rapport présenté sous cette forme fait état d'activités nombreuses et indique qu'il s'est passé beaucoup de choses cette année, bien que ce soit une année réduite puisque, habituellement, l'assemblée générale avait lieu en octobre.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier (André Emerit)

Roland Monget rappelle que le rapport financier présenté lors de l'assemblée générale précédente avait suscité quelques réclamations ou explications. Cette année, bien que démarrant sur une année qui n'avait pas une date de départ semblable pour toutes les sections, toutes les comptabilités ont été arrêtées le 31 mai (en 1993, l'ensemble des sections n'avaient pas arrêté leur comptabilité à la même date). Pour 1994 donc, il peut y avoir des choses qui ont bougé, mais il est certain que, au 31 mai, la situation est très claire.

Roland Monget précise que, sur ce tableau, figurent les chiffres qui proviennent de la comptabilité de chacune des sections. Il ne s'agit pas forcément de la réalité financière, mais de la réalité comptable.

L'avoir du Foyer rural aujourd'hui est de 70 000 F qui se répartissent en :
Compte Crédit agricole : 43 000 F (chiffre approximatif puisque ce compte comprend un certain nombre de SICAV dont la vraie valeur sera arrêtée à la fin de l'année).
Caisse d'épargne : 17 000 F
Ensemble des fonds de caisses des sections et du Foyer rural : 6 600 F
Stock boissons : 3 000 F

Si cette trésorerie peut être qualifiée de correcte, un des objectifs fixés est d'atteindre 100 000 F, parce que cela permet d'entreprendre un certain nombre de choses en étant capable d'assurer un éventuel déficit. Le but d'une association n'est pas de "faire de l'argent" mais de créer une animation qui ne soit pas déficitaire et qu'on ne soit pas obligée de faire financer par l'impôt.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Roland Monget précise que, s'il a parlé de richesse à propos de l'avoir en caisse, la véritable richesse du Foyer rural réside plutôt dans la capacité de ses membres à créer ou réaliser des animations positives dans tous les sens du terme.

Bilan financier 1994

		Cartes FR	Investissements	Frais de fonctionnement	Manifestations	Cartes licences cotisations	Sous-total	Excédent	Déficit	Fond de caisse au 31/05/94
Communs	Recettes	13 810.00		23 037.11	6 813.10		43 660.21	16 014.86		
	Dépenses	500.00	2 437.40	15 507.59	9 200.36		27 645.35			
Gym. vol.	Recettes				19 260.00	1 980.00	21 240.00	330.30		298.60
	Dépenses		2 220.00	1 909.90	14 671.80	2 108.00	20 909.70			
Football	Recettes				5 917.50	2 000.00	7 917.50			130.36
	Dépenses		651.10		6 956.04	2 680.00	10 287.14		2 369.64	
Tennis	Recettes					2 623.00	2 623.00			993.30
	Dépenses			773.25		1 963.00	2 736.25		113.25	
Jumelage	Recettes				10 763.00		10 763.00	3 941.79		103.00
	Dépenses				6 821.21		6 821.21			
T. de table	Recettes					1 615.00	1 615.00			
	Dépenses					2 220.00	2 220.00		605.00	
Rem. forme	Recettes			250.00	9 000.00	2 975.00	12 225.00	2 781.16		2 198.75
	Dépenses		1708.00	1 014.52	6 721.32		9 443.84			
Totaux	Recettes	13 810.00		23 287.11	51 753.60	11 193.00	100 043.71	**19 980.22**		
	Dépenses	500.00	7 016.50	19 205.26	44 370.73	8 971.00	80 063.49			

❑ Concert du 12 mai

Il avait été organisé dans un but précis, hors celui de nous faire plaisir à travers la musique, témoigner notre amitié vis à vis de la famille Menaud pour son engagement à soutenir, accueillir Xhéni et à lui faciliter ses études. C'est pour lui permettre de pouvoir continuer à travailler, à cultiver son talent, que tout le monde au Foyer rural a été d'accord pour organiser cette manifestation. R. Monget remercie Janine Castillon pour le travail fourni pour l'organisation. Ce concert à permis d'apprécier la qualité de la chorale et, bien sûr, le talent de Xhéni.

L'ensemble de la recette a été de 5 051 F pour une dépense, en dehors de la SACEM qui n'a pas encore répondu, de 592.45 F, il reste donc en caisse 4 458.55 F.
Le Foyer rural remet alors un chèque de 4 000 F à Xhéni Roji, un second chèque de 458.55 F lui sera remis ultérieurement en l'absence de demande de la SACEM.

Rapport moral (Roland Monget)

Ce rapport moral, présenté par le président, n'est pas l'émanation d'une seule personne puisque l'ensemble des idées qui vont y être exposées sont des idées développées au préalable dans les réunion du bureau et du CA.

Le rapport d'activités nous a apporté son lot important d'animations, le bilan financier est resté positif.

Penchons nous maintenant sur la manière et surtout l'esprit dans lequel nous souhaitons gérer nos activités.

Notre méthode actuelle de fonctionnement fait que chaque section recherche elle-même ses ressources pour équilibrer ses comptes. On sait que toutes font le maximum pour y parvenir.

Cette manière de pratiquer rend les sections individualistes et seul leur propre résultat compte.
Nous nous éloignons partiellement des buts de l'association et pensons nécessaire de recentrer les choses.

Cela passe par :
- la définition des actions à réaliser
- les moyens pour le faire
- l'obtention de ces moyens

Concernant les moyens, nous avons l'aide de la municipalité par une subvention destinée à couvrir surtout les frais de fonctionnement dont les postes les plus importants sont l'électricité et l'eau.
Nous avons également un retour sur la vente des cartes aux adhérents.
Avouons que c'est peu et cela nous contraint à limiter nos investissements collectifs (cuisine et salle à manger ou sonorisation à renouveler).
Cela nous handicape également lorsque nous voulons réaliser un arbre de Noël pour les enfants ou toute autre action collective non couverte aujourd'hui par une section.
Nous devons absolument faire évoluer cela et devenir plus entreprenants.

Les pertes de ressources provenant dans le passé des jeux intervillages ou, plus récemment, de la Ronde de Saintonge doivent être compensées par des idées nouvelles.
De même, les repas à répétition qui semblent épuiser les participants (deux ont été annulés cette année) ne doivent pas rester les seules possibilités.
Il nous faudra peut-être revenir aux anciennes formules : concours de belote, loto etc., mais aussi tenter des expériences nouvelles comme la venue d'un artiste, d'une troupe, créer peut-être nous-mêmes notre propre troupe de théâtre.
Concernant l'arbre de Noël des enfants, nous devons envisager de revenir à une manifestation à laquelle les parents seront invités.
Toutefois, la réussite de ce type de réalisation passera par une plus grande solidarité. Il est évident que cela n'est pas le travail d'une seule section, ni celui de responsables de bureau ou du conseil d'administration.
Nos intérêts sont communs et dans ce cas nous devons être tous solidaires pour agir.

Il nous faut donc dès maintenant penser à changer notre organisation et accepter de travailler autrement.
Les tâches partagées sont plus faciles à assumer.

Si nous n'y parvenons pas, les bénévoles que nous sommes se fatigueront et cela ne sera pas porteur de nouvelles espérances.

Nous avons modifié cette année la date de notre assemblée générale pour permettre à la nouvelle équipe d'être à pied d'oeuvre dès la rentrée.

Nous avons restructuré notre comptabilité et nos méthodes comptables.

Il nous reste maintenant, tout en restant enthousiastes, à organiser une structure nouvelle tenant compte de ce qui a été cité précédemment.

Un projet écrit sera mis en discussion au cours de la prochaine année de manière à pouvoir le mettre en place l'année suivante. Toutes le idées nouvelles, comme les bonnes volontés, seront les bienvenues.

L'équipe dirigeante est préoccupée par les problèmes à résoudre, mais elle reste résolument optimiste.
C'est pourquoi elle :
- demande votre confiance
- sollicite votre aide

Le rapport est adopté à l'unanimité

Elections au conseil d'administration

❑ **Membres sortants :**
Joël Clinckemaillié
Josette Dupas
Jacques Gauduchon
Paul Rault

❑ **Se représentent :**
Josette Dupas
Jacques Gauduchon
Paul Rault

Nombre total de postes à pourvoir : 7

Appel à candidature :
Jean-Pierre Clerfeuille est candidat

Nombre de votants (vote à bulletin secret) : 29

Obtiennent :

Jean-Pierre Clerfeuille	28 voix	élu
Josette Dupas	29 voix	élue
Jacques Gauduchon	28 voix	élu
Paul Rault	27 voix	élu
Christian Menaud	2 voix	

Rendez-vous est donné aux nouveaux membres pour la prochaine réunion de CA jeudi 30 juin à 20h45 pour l'élection du bureau.

Prix de la carte du Foyer rural

Le prix des cartes pour la saison 94-95 a été fixé à la dernière assemblée générale.
A partir de cette année, la date de l'assemblée générale ayant été avancée, il sera possible en 95 de fixer le prix des cartes pour l'année à venir.

Rappel : pour la saison 94-95, le prix des cartes avait été fixé à 70 F pour les adultes et 40 F pour les enfants de moins de 16 ans.

Etat des lieux

Il est prévu dans la convention qui lie la municipalité et le Foyer rural que, chaque année, avant l'assemblée général, un état des lieux des équipements et des locaux doit être fait et présenté à l'assemblée générale. Un procès verbal doit être établi et remis à la municipalité.

L'état des lieux a été réalisé le 14 juin à 14h30, en présence de MM. Bédochaud représentant la municipalité, Coraud du SIVOM de Saintes et Gauduchon représentant le Foyer rural.

R. Monget fait remarquer que les locaux ont été créés il y a environ 12 ans et que, aujourd'hui les locaux et équipement sont, encore, en bon état. Cela est du, malgré quelques problèmes que l'on ne peut maîtriser, a une certaine attention de l'ensemble des gens qui utilisent ces équipements.

Dans le cadre de l'entretien général sont signalés :
- la réparation du barnum
- le changement du moteur de l'aspirateur
- la souscription d'une assurance couvrant les risques locatifs (franchise de l'ordre de 1 500 F) pour un coût de l'ordre de 2 246 F.

Questions diverses

Néant

Intervention de Guy Chapuis, maire de Bussac

Guy Chapuis remarque que s'il n y a pas de questions diverses, c'est peut-être parce que les différents rapports étaient très complets.

Il rappelle l'intérêt qu'il attache à la vie associative, et remarque que, si la participation à cette assemblée générale n'est pas très élevée, le nombre de personnes qui s'impliquent dans les activités du Foyer rural est beaucoup plus grand, et que c'est cela qui importe.

Un des objectifs du Foyer rural, dans une commune de périphérie urbaine, est l'aide à l'intégration d'une population nouvelle.

L'arrivée de nouveaux membres et animateurs est souhaitable.

Il exprime sa satisfaction devant la diversification des activités qui ne sont pas uniquement des activités sportives (activités à vocation humanitaire

comme Bussac-Kabara, activités culturelles et artistiques par la chorale et bientôt exposition de peintures).

La situation financière est rassurante.

L'innovation ne consiste pas, bien sûr, á tout effacer pour rebâtir, mais á partir de l'existant pour introduire des éléments nouveaux.

Il fait remarquer que les moyens dont dispose le Foyer rural ne se réduisent pas à la seule subvention municipale qui correspond à des moyens de fonctionnement, mais que cela va au-delà, aux moyens de fonctionner que sont les équipements. Et là, ce n'est plus en milliers de francs mais en millions de francs qu'il faut parler si on additionne la valeur des équipements mobiliers et immobiliers.

L'entretien des équipements, par les associations, donne satisfaction.

Face à sa préoccupation de 1993 concernant des équipements lourds en investissement (football), dont l'utilisation, après leur mise en place, ne correspondait pas à l'objectif exprimé, en particulier en liaison avec la fuite des jeunes, il apprécie le souci des dirigeants de remettre sur pied à la rentrée prochaine une formation des jeunes.

Roland Monget précise que l'association de peintres Group'Art, qui s'est constituée récemment à Bussac, envisage d'exposer environ 80 tableaux, du 11 au 21 juillet, à la salle municipale. Cette exposition sera ouverte tous les après-midi. Le vernissage en est fixé au samedi 16 juillet à partir de 17 heures.

L'assemblée générale est close et le pôt de l'amitié est offert aux participants.

Conseil d'administration du Foyer rural

Le nouveau bureau !

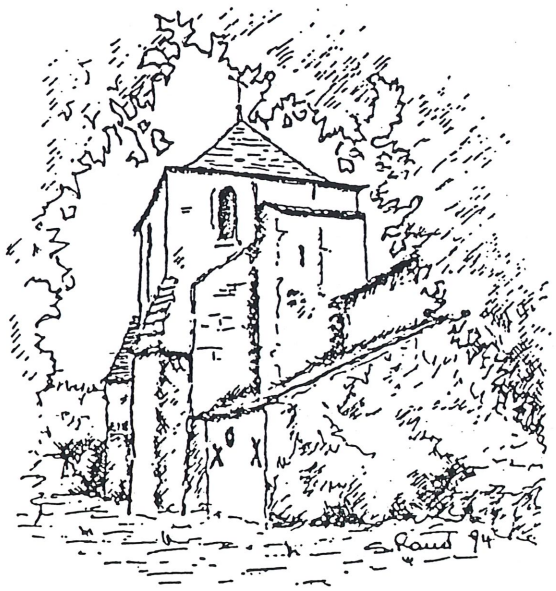
Président : Roland Monget
Vice-présidente : Janine Castillon
Secrétaire : Marie-jo Chapuis
Secrétaire adjoint : Jean-Paul Lajoie
Trésorier : André Emerit
Trésorière adjointe : Josette Dupas

Membres :
Martine Antonin
Jacques Gauduchon

Soirée folklorique

Jeudi18 août

Danses polonaises



Exposition de peinture

Salle municipale
du 11 au 21 juillet
tous les jours de 14h30 à 18h30
présentée par
Le Group'Art.Saintongeais

Musique en mai

Le Foyer rural et sa chorale ont eu l'honneur de vous inviter à un récital donné par Xhéni Rroji, jeune pianiste Albanaise, le jeudi 12 mai à l'église de Bussac. Au programme, des oeuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Mozart, Offenbach.



L'église était pleine. Xhéni, habillée en noir et rouge, couleur du drapeau albanais, a su nous prouver que talent et simplicité peuvent aller ensemble. De nombreux applaudissements ont salué sa prestation ainsi que celle de la chorale.



La chorale dirigée par Michèle Olivier Dulat et accompagnée au piano par Xhéni.

Impression générale de la soirée: sympathique, généreux, bon niveau musical.

Les recettes de la soirée permettront d'aider Xhéni dans ses études.

Section Pétanque

Manifestation du trimestre

19 mars : premier concours officiel en triplettes sur notre commune : très bonne participation des clubs du département avec un total de 52 équipes seniors, soit 156 joueurs et ... 312 boules, dont une certaine quantité avait pour mission de "se pointer" auprès de 52 cochonnets et une autre partie qui devait détruire le travail de concentration des joueurs les plus précis, mais la règle doit être respectée...

En concours général, l'équipe Gendreau de St-Jean d'Angély et en consolation, l'équipe Page (notre meilleur bussacais de l'USSCC) ont été les meilleurs et ont emporté coupes et prix réservés aux plus forts. Parallèlement, un concours cadets et minimes doté de 10 coupes s'est disputé avec acharnement sous l'oeil vigilant de Jean-Jacques qui a eu le plus grand souci, à la fin des épreuves, de répartir les prix suivant les mérites de chaque équipe. On remarquera sur nos clichés :



Les équipes complètes avec l'arbitre responsable du déroulement des rencontres.



Après la remise des prix par l'arbitre officiel (Mme J. Barranco), la joie des joueurs et une certaine déception d'une admiratrice...

Foyer rural

29 mai : Concours de sélection du secteur Centre départemental, en tête à tête, avec une participation de plus de 115 joueurs. L'organisation de ce concours a provoqué un sérieux casse-tête aux membres du bureau de la Boule bussacaise car il a fallu prévoir :

- l'aménagement de 70 terrains de jeux délimités de 12m x 2,50m
- les casse-croûte et boissons pendant les jeux pour 150 personnes environ
- le parking des véhicules.

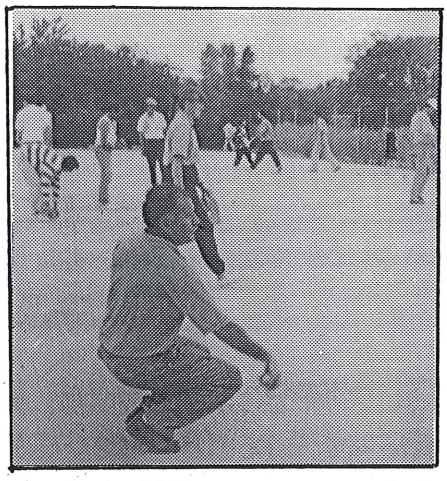
Grâce au dévouement et à la maîtrise de tout le personnel volontaire, cette journée (agrémentée par un temps très favorable) s'est déroulée dans les meilleurs conditions possibles et le président de la Boule bussacaise tient à remercier en premier lieu : les épouses des responsables de la section qui ont assuré : le service à la buvette - casse-croûte - café - la préparation des repas de midi (excellent et copieux) le nettoyage et rangement des matériels et cela le jour de la fête des mères, où une modeste rose offerte à chaque maman a marqué l'événement.



Le concours de l'après-midi en doublette a noté l'inscription de 55 équipes au général, 27 équipes en consolation et 16 équipes au complémentaire.



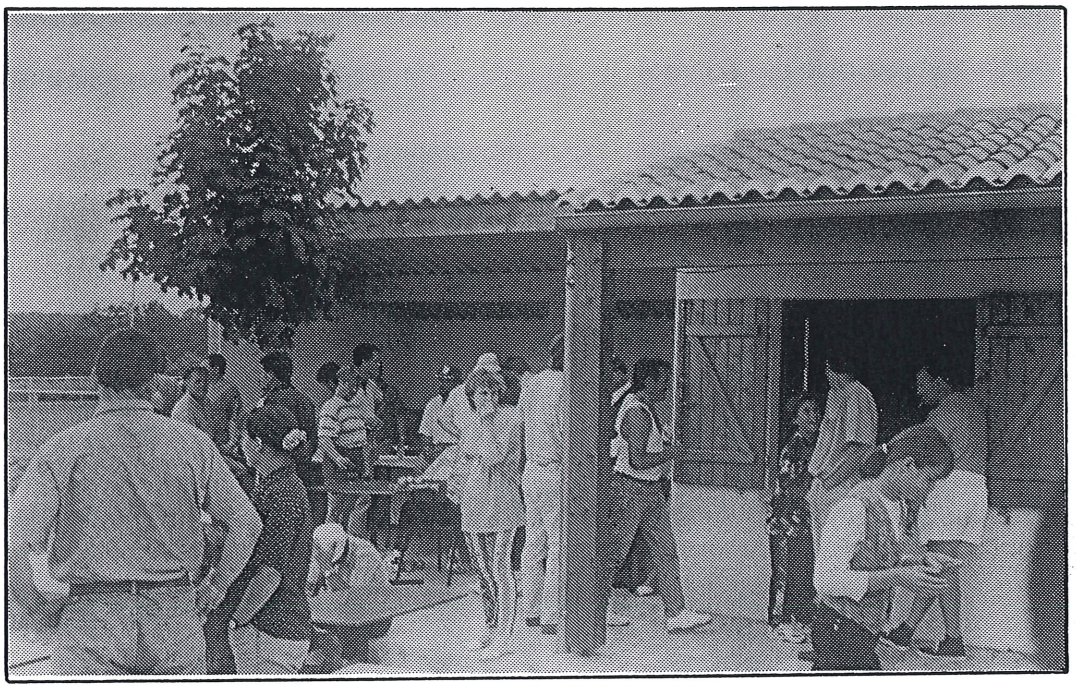
A noter que 2 coupes ont été offertes par la municipalité : l'une remise à l'équipe gagnante de la consolation et la deuxième remise par Monsieur le Maire en personne aux gagnants de la complémentaire. Nous remercions ici vivement la participation de la municipalité à ces récompenses et à M. Chapuis qui a pu assister à la finale du général qui opposait l'équipe Ard et Maurin de Matha à l'équipe de nos jeunes bussacais Minet et Patrouillault Olivier.



Ces deux joueurs de Bussac méritent toutes nos félicitations pour être arrivés à ce résultat, même si la coupe leur a échappé, ayant eu à lutter contre une équipe de très haut niveau.

Travaux au local boules

Comme prévu, (voir Bussac-Info nº 51), l'aménagement d'une terrasse pavée, partiellement couverte était réalisée et mise en service pour le dernier concours. Il reste actuellement la pose des tuiles à effectuer, ainsi que quelques travaux de finition. Nous remercions vivement la municipalité pour la fourniture des matériaux nécessaires à cette réalisation.



Il est à noter que la totalité de ces travaux, a été réalisée bénévolement, par les membres de la Boule bussacaise, pendant les jours et heures de loisirs ; ils doivent être ici également vivement remerciés.

Prochaines manifestations

Au cours de la saison d'été, des **concours internes en nocturne**, seront organisés sur le terrain habituel où tous les joueurs de Bussac, licenciés ou non, ainsi que leurs amis sont cordialement invités.

Dates retenues : **24 juin - 8 et 22 juillet - 5 et 19 Août - 2 septembre** à partir de 20h30.

Une information complémentaire sera diffusée en temps utile...

Pour le bureau, le secrétaire : Joseph Castillon

Gymnastique volontaire

Compte rendu de l'assemblée générale de la section gymnastique volontaire du 6 juin 1994

Ouverture de la séance à 18h30, 25 personnes présentes.

❑ **Ordre du jour**

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport d'activités
- Election partielle du bureau
- Organisation des séances 94-95
- Activités prévues
- Questions diverses

❑ **Rapport moral présenté par J. Coste**

L'assemblée générale s'ouvre sur un constat de bonne santé de la section pour l'année écoulée.

La section a fonctionné selon la devise de la G.V : plaisir - progrès - mouvement. Tout s'est déroulé dans le dynamisme et la bonne entente.

Du matériel, permettant d'enrichir et diversifier les cours, a été acheté grâce au bénéfice réalisé lors du repas fruits de mer.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

❑ **Rapport financier, présenté par J. Dupas**

Total des recettes	21 683.50 F
Total des dépenses	20 909.70 F
Solde	773.80 F
Fonds de caisse	298.60 F

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

❑ **Rapport d'activités, présenté par Sylvie Delage**

16 octobre 1993
Repas fruits de mer fort apprécié
184 personnes présentes



15 mai 1994
Randonnée pédestre Bussac - Le Douhet par un circuit de 14 km environ.

51 personnes ont participé à la marche, 68 au pique nique.

Foyer rural

Séances de gymnastique volontaire (année 1993/1994)

Deux cours par semaine le mardi et le vendredi de 18h45 à 19h45

Deux animatrices ont assuré les cours : V. Emerit et J. Coste, avec l'intervention durant certains cours de deux animateurs "stagiaires" (S. Gaquère et J.P. Lajoie)

Stages 1993

Janine Coste : stage de gymnastique rythmique et sportive le 14 novembre 1993 à St Jean d'Angély

Véronique Emerit : apprentissage des danses de la fête du sport et danses modernes, 12 décembre 1993

Sylvie Gaquère - Jean-Paul Lajoie : demi journée de sensibilisation à l'animation à St Jean d'Angély le 16 octobre 1993
Week-ends de pré-formation 7/8 et 20/21 novembre 1993, 4/5 décembre 1993.

Réunions de bureau

Durant l'année, 5 réunions de bureau ont eu lieu après les cours de gym pour organiser la vie de la section

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

❑ **Election partielle du bureau**

Membres actifs : aucune candidature n'est déposée

Mlle Coste fait part de son souhait d'abandonner la présidence de la section pour des raisons familiales. De ce fait, elle rappelle le rôle important de ce poste.

Les participants à l'assemblée générale demandent la reconduction du bureau pour la saison 194/1995. Après accord des membres, une réunion sera organisée pour définir le rôle de chacun.

❑ **Séances 1994/1995**

Le sondage réalisé dans Bussac info permettra de définir l'organisation des futurs cours (jours, heures...)

❑ **Activités prévues**

24 septembre 1994 : Réunion administrative de la GV du département

15 octobre 1994 : repas fruits de mer

15 mai 1994 : marche et pique nique

❑ **Points divers**

Souhait d'une salle mieux aménagée (glaces aux murs, matériel à portée de la main...).

❑ **Interventions**

M. Chapuis, maire de Bussac

Il remercie la section GV de l'avoir convié à son assemblée générale et convient avec les membres présents de retenir la "salle de tennis de table" pour la réunion départementale GV du 24 septembre 1994

M. Monget, président du Foyer rural de Bussac

Il remercie également la section GV de lui avoir adressé une invitation, précise le rôle du Foyer rural et nous invite à participer à l'assemblée générale du Foyer rural du 17 juin 1994.

Fin de la réunion à 20h15

❑ **A noter sur les agendas**

13 septembre 1994 :
reprise des cours à 18h45

15 octobre 1994 :
repas fruits de mer

Jumelage, la composition du nouveau bureau

Président : Christiane Genat
Vice-président : Jean-Marc Allinand
Secrétaire : Marie-Jo Chapuis
Secrétaire-adjointe : Agnès Berniard
Trésorière : Véronique Gaudin
Trésorière-adjointe : Jocelyne Lajoie

Foyer rural

Assemblée générale Section "Remise en forme"

mercredi 8 juin 1994

La séance est ouverte à 21h15.

Parmi l'assistance, nous comptons les présences de Monsieur le Maire et également de Monsieur Monget, Président du Foyer.

Monsieur Jean-Pierre Clerfeuille, notre président, ouvre la séance en présentant aux différentes personnes de l'assemblée l'organisation de la section.

Pendant la période de septembre à fin Mai, la salle a été ouverte : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 18h à 20h.

Une permanence était assurée deux fois par semaine l'après-midi par Mme Grémillon pour les femmes de la section (le lundi et le jeudi).

- **Horaires d'été**

Maintenant que la période estivale commence, la salle ne sera ouverte que les lundi, mercredi et vendredi de 18h à 20h. La permanence de l'après-midi est supprimée.

Ces horaires sont valables jusqu'à la rentrée prochaine.

41 cartes ont été vendues dont 14 par des extérieurs à la commune.

La fréquentation de la salle est très importante, environ 13 personnes par séance.

Monsieur Monget prend la parole pour nous informer de différentes décisions qui seront proposées lors de l'assemblée générale du Foyer Rural.

- **Rapport financier**

Mme Daudet, trésorière, nous présente le rapport financier :

Total des recettes :	12 225,00 F
Total des dépenses :	9 443,84 F

- **Investissements futurs :**

Il est demandé le changement de la moquette de la salle. Monsieur le Maire intervient en nous précisant les différentes normes pour l'achat d'un revêtement grand public.

- **Manifestations prévues par la section**

Le dimanche 11 septembre 1994 Sortie vélo VTT pour un parcours dans la campagne de Bussac.

Courant Février 1995 Soirée "Couscous".

- **La composition du bureau actuel est reconduit pour l'année à venir :**

Jean-Pierre Clerfeuille	président
Martine Grémillon	vice-président
Isabelle Daudet	trésorière
Patricia Delaval	secrétaire.

Nous comptons toutefois la venue d'un nouveau membre au sein du bureau : M. Laurent Jean.

Foyer rural

❑ 1994 - 1995

Si vous désirez vous inscrire à la section "Remise en forme" pour l'année 94-95 vous pouvez dès maintenant :

- soit nous rendre visite à la salle

- soit contacter par téléphone la trésorière (46.97.25.34)

Toutes inscriptions faites dès maintenant nous permettra de planifier l'emploi du temps de la salle et également les effectifs, priorité sera faite "aux Bussacais" (car nous avons beaucoup de demandes de la part d'extérieurs à la commune).

Un pot de l'amitié clôtura la séance.

Le Bureau.

Football



27 licenciés, 18 joueurs et 9 dirigeants, ont réussi cette année une bonne prestation et un classement honorable.

En effet, le sérieux des joueurs et la qualité de l'entraîneur ont permis à l'équipe participant en deuxième division de district de terminer à la sixième place. A tous, nous adressons nos remerciements.

Cette équipe, engagée également en coupe Aunis-Saintonge et en challenge a passé un tour dans chaque compétition.

Le 21 mai a eu le lieu le tournois après saison. Treize équipes ont participé dont trois de Bussac. Ce tournois a été remporté par nos voisins de Fontcouverte, l'équipe n°3 de Bussac a remporté la coupe en consolante.

Nous demandons aux familles de bien vouloir contacter le club pour l'inscription à l'école de football des jeunes de 6 à 12 ans pour la saison 1994-1995.

Une réunion spéciale sera organisée par les dirigeants avec la participation des parents afin de les encourager et de les informer des bonnes intentions du club.

Merci à tous.

Personnes à contacter pour les inscriptions :

Jacques Monget, tel 46.74.08.32

Jean-Pierre Monget, tel 46.74.10.41